



COMPTE RENDU DE L'AUDIO CONFERENCE DU 4 JUIN 2020

Une nouvelle réunion informelle s'est tenue le jeudi 4 juin entre la direction et les organisations syndicales représentatives.

BILAN SANITAIRE DU DEPARTEMENT

La situation continue de s'améliorer, à tel point que la préfecture ne publie plus de bulletin sanitaire quotidien. Il reste 32 personnes testées positives et hospitalisées dans le département, et on déplore 42 décès depuis le début de l'épidémie.

SITUATION DES EFFECTIFS

Désormais plus de 60% des collègues sont revenus en présentiel, 14% travaillent chez eux et un peu plus de 8% bénéficient encore d'ASA liées à l'épidémie. Le restant représente les agents absents pour des raisons sans rapport avec le covid.

Selon le directeur, la totalité des sites sont en capacité de recevoir l'intégralité de leur effectif, à l'exception du CFP de Pertuis qui ne sera aux normes de distanciation qu'à compter du 16 juin.

Suite à une question de la CGT, le directeur est resté assez vague sur les critères qui feraient que les « travailleurs confinés mais non empêchés » (pour la CGT ce n'est pas du télétravail) reprendraient le chemin de leur lieu de travail. Certains sont chez eux cinq jours par semaine depuis deux mois et demi et ne le vivent pas toujours bien.

MESURES SANITAIRES

Le directeur s'est montré assez cassant sur ce sujet. Tout en nous affirmant que ni lui ni les représentants des personnels ne sont épidémiologistes, il semble systématiquement savoir ce qui est bon ou pas pour les agents, balayant d'un revers de main, parfois avec mépris, toutes les propositions faites par les OS.

La CGT s'est ainsi associée à une demande de FO pour financer, via le budget du CHSCT, l'achat d'une réserve de masques pour pallier un besoin dans les mois qui viennent. Nous nous sommes également étonnés de l'absence de distribution, voire de disponibilité, de masques chirurgicaux alors que la préfecture en a plus de 11000 en réserve pour la DDFIP.

Sur la question du ménage, la direction nous a affirmé avoir imposé des avenants aux sociétés qui interviennent pour un nettoyage quotidien plus approfondi. Nous nous sommes heurtés à un refus quand nous avons demandé à pouvoir les consulter. Quelque chose à cacher ? Nous devrions obtenir le détail des prestations pour chaque site.

Suite à des questions et des inquiétudes souvent mises en avant sur les dégâts psychologiques qu'on subi beaucoup de collègues dans cette période, on n'avance pas. Il n'y a pas encore de conventionnement avec un-e psychologue et le directeur s'est contenté de relayer le numéro mis en place nationalement. C'est insuffisant !

CLIMATISATION

Contrairement aux annonces du dernier CHSCT, une nouvelle expertise des systèmes de climatisation, avec étude de la possibilité d'un apport d'air extérieur, va être diligentée. Pourquoi pas, mais nous espérons que le verdict tombera rapidement et que la solution trouvée respectera à la fois la protection de notre santé et nos conditions de travail.

CAMPAGNE IR/ ACCUEIL SUR RDV

Depuis la mise en place de cette possibilité, 34 contribuables ont été reçus sur les cinq sites du département. La CGT restera vigilante sur ce sujet, en particulier quand il sera envisagé une réouverture généralisée, qui risque d'être chaotique.

RESSOURCES HUMAINES

Le dispositif permettant aux personnes fragiles de rester chez elles en ASA sera pérennisé au moins jusqu'au 10 juillet. Concernant les parents d'enfants non scolarisables, ils bénéficieront de l'ASA jusqu'à la fin de l'année scolaire, sous réserve d'avoir présenté l'attestation de l'établissement.

Suite à plusieurs cas remontés à plusieurs OS, nous sommes intervenus une fois de plus sur la question du « fini-parti » pendant la période du PCA (17 mars-7 mai). La direction a réaffirmé la règle selon laquelle toute journée commencée est « forfaitisée ». N'hésitez pas à nous faire remonter tout problème.

Congés 2019 : nous l'avons appris hier, les jours perdus seront basculés sur le CET. Quand, comment, on ne sait pas puisque c'est nous qui l'avons appris à la direction !!! Sur l'application de la note relative au « vol de nos congés », la DRH nous a confié ne pas savoir ni quand, ni comment ces jours seront calculés précisément (base du prorata, arrondis,...) et ponctionnés ! On avance...

La CGT est intervenue vivement sur le mode d'attribution des primes censées récompenser les collègues les plus investis car il apparaît que les bénéficiaires en seront limités et que les chefs de service devront choisir. Nous avons dénoncé ce système injuste qui risque de monter les collègues les uns contre les autres, mais heureusement le directeur nous a rassuré en nous indiquant qu'il n'y avait aucune frustration ni colère chez les agents ! Pour nous, la récompense de nos efforts dans la période, mais pas que, c'est une augmentation significative du point d'indice, bloqué depuis des années.

Remboursement des frais de repas : Une note DG sortie ce jour limite le bénéfice de ce dispositif aux titulaires de tickets restaurant uniquement jusqu'au 11 mai. Cherchez l'erreur !

Suite aux départs en retraite du début de cette année au service budget/logistique, et en attendant que les postes en direction soient pourvus en septembre, la direction va faire appel à des auxiliaires.

MUTATIONS

Les mouvements locaux vont avoir lieu à partir de la semaine prochaine. Encore une fois, nous vous invitons à nous contacter pour tous renseignements et le suivi de vos demandes.

N'hésitez pas à nous faire part de toute question concernant vos droits et des problèmes que vous pourriez rencontrer.

cgt.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr